

INFOS PRATIQUES

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

La déchetterie n'est plus accessible au public 15 minutes avant l'heure de fermeture affichée.

HORAIRES pour la période d'hiver (du 01/11 au 31/03)

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi de 13h30 à 17h

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Le calendrier est disponible (comme beaucoup d'autres infos) sur notre site internet (www.pisieu.fr), à la rubrique Environnement/ordures ménagères. A Pisieu, le camion passe les mardis matin (et parfois très tôt) une semaine sur deux. **N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille au soir!**

Voici les dates de ce premier trimestre 2024:

Janvier: mardis 09 et 23

Février: mardis 06 et 20

Mars: mardis 05 et 19

AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN / Téléphone: 04-74-84-55-56

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30
Mercredi de 8h 30 à 11h

Horaires susceptibles d'être changés: nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer

MEDIATHEQUE DE REVEL-TOURDAN

26 place de Tourdan / Tél : 04 74 84 50 34

Ouverture :mercredi de 15h à 17h30/ vendredi de 16h à 18h / samedi de 10h à 11h30

Cotisation annuelle : 5 € par adulte – Gratuit jusqu'à 18 ans

Depuis janvier 2020, cette bibliothèque communale, comme toutes les bibliothèques de la communauté de commune (EBER), est reliée au réseau ÉCuME Médiathèques.

DON DU SANG : C'est toute l'année qu'il faut y penser!

En France, chaque année un million de patients soignés grâce au don de sang. L'E.F.S. (L'Etablissement Français du Sang) souhaiterait que les donateurs se rendent aux collectes ou dans une maison du don, en moyenne, 2 fois par an. Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé, peut donner son sang.

Prochaines collectes près de chez nous :

BEAUREPAIRE : mardi 23 janvier 2024 de 16h à 19h30

COUR-ET-BUIS: mardi 19 février de 16h à 19h30

PISIEU : mardi 14 mars de 16h à 19h30



PISIEU INFOS

Numéro janvier 2024

Journal Pisillard d'Informations

Le mot du maire

Pour ce premier numéro de l'année de votre Pisieu Infos, vous trouverez ci-dessous le discours que M. le Maire a prononcé le samedi 6 janvier 2024 lors de la présentation des vœux de la municipalité.

« Les vœux de la municipalité, c'est l'occasion de nous retourner pour constater le chemin parcouru et de vous présenter les projets de l'année qui commence.

Mais, je ne peux commencer sans avoir une pensée toute particulière, pour nos concitoyens décédés, pour leurs familles, pour celles et ceux qui sont dans la peine, dans la solitude ou les difficultés, dans la souffrance et pour ceux qui les accompagnent. Je souhaite que cette année 2024 leur apporte un peu de réconfort et de quiétude.

La crise sanitaire, la crise économique, la guerre à quelques kilomètres de chez nous, ont pu générer un sentiment de crainte qui pourrait nous amener à nous replier sur nous-mêmes et, à nous isoler toujours un peu plus. Tout nous y incite. Tout est fait pour accentuer un climat de doute, de défiance. L'actualité et ses messages négatifs en témoignent au quotidien.

Des événements un peu plus loin de nous, mais totalement inacceptables que sont les massacres de femmes et d'enfants perpétrés par le Hamas, la réponse autant inhumaine et disproportionnée de l'état d'Israël avec sa machine de guerre, qui engendre aussi de fortes inquiétudes et angoisses auprès de certains de nos concitoyens.

Et toujours, la guerre en Ukraine, à moins de 2000 kilomètres de chez nous, qui semble s'enliser et qui apporte les conséquences humaines et économiques que nous subissons tous.

Ce contexte, particulièrement anxiogène, l'est aussi envers les élus de terrains que nous sommes, ou rien ne nous est épargné.

J'aurai ce soir une pensée particulière pour notre collègue André Mondange, maire du Péage de Roussillon et sa fille, sauvagement agressés, sur fond de haine et de xénophobie, je lui renouvelle tout mon soutien et ma gratitude.

Heureusement, la situation, dans nos milieux ruraux semble plus mesurée. Nous avons toutefois, traversé des moments difficiles voir tendus lors de la période des fortes pluies, suite aux dégâts engendrés par le ruissellement des eaux, situation, que l'on n'avait pas connue à Pisieu depuis de très nombreuses années.

C'est un événement qui pourrait sembler presque anodin, et même mineur, comparativement à ce que vivent bon nombre de peuples à travers le monde, mais qui a généré beaucoup d'angoisse, que je peux comprendre, et, malheureusement, des réactions et des comportements difficilement acceptables.

.../...



La Mairie Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Possibilité de rendez-vous en cas d'indisponibilité sur ces créneaux d'accueil

Permanence du Maire : Vendredi de 15h à 18h00

Tél.: 04 74 84 57 51
Fax: 04 74 84 51 97
courriel:

mairie.pisieu@entrebievretrhone.fr

Site web:
www.pisieu.fr

Attention:

M. le Maire ne tiendra pas de permanence le vendredi 02 février 2024.



Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Maquette : Maryline Chenavier. Photos : Mairie et associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.
Tirage: 250 exemplaires



Le mot du maire

Des dégâts qui malheureusement, ont eu pour certains d'entre vous un lourd impact financier et c'est regrettable.

Pour la commune, cet impact sera d'un peu plus de 70000€, entre les réparations de chaussées, de chemins emportés par les eaux de ruissellement, et les aménagements à prévoir pour anticiper les éventuels prochains événements.

Certains travaux ont dû être réalisés en urgence, et d'autres se feront sur le premier semestre 2024. Nous sommes en attente d'accord de subventions du département et de l'état pour nous accompagner financièrement sur ces dépenses imprévues.

Des travaux de voirie qui s'ajoutent à ceux réalisés en 2023 pour un budget de plus de 80000€, entre la réfection de l'enrobé de la route de St Barthélémy, les divers aménagements et l'entretien que l'on doit faire chaque année.

Je rappelle que Pisieu c'est 40 kms de routes dont seulement 12 kilomètres de voiries intercommunales et un important réseau de chemins communaux pour un budget d'entretien annuel de plus de 50000€.

Je remercie ce soir les services techniques de l'intercommunalité qui ont su réagir très rapidement pour la réparation de la route de Pommier qui a été en partie détériorée le 18 septembre.

A ce sujet, je voudrais ce soir, pousser un coup de gueule, exprimer une certaine colère suite aux incivilités commises sur la déviation mise en place pour sécuriser la circulation à cet endroit-là. Nous avons dû, avec mon collègue Michel Boyet passer tout un dimanche après-midi à remettre en place les panneaux de signalisation de route barrée car ils étaient au fur et mesure déplacés, jetés en contrebas du champ, par des individus peu scrupuleux, et surtout complètement inconscients. Il y avait juste un câble de 20000 volts à découvert en bas de la tranchée, je vous laisse imaginer les conséquences si un véhicule et ses occupants étaient tombés dans cette tranchée.

A préciser que le détour engendré par la déviation rallongeait le parcours d'environ 500 mètres !!!

Mécontentement aussi des services du département qui restent sans réponses lorsque qu'on leur demande d'intervenir pour remettre en fonctionnement les fossés des routes de Beaurepaire et de la route de Champier, malgré le caractère dangereux que cela engendre, fossés, qui n'ont pas été curés depuis plus de 10 ans pour certains d'entre eux.

Souhaitons que ces événements restent de l'ordre de l'exceptionnel, même si chacun sait que nous devons nous préparer à ce genre de situations provoquées par le réchauffement de notre planète et le changement climatique.

Et la collectivité ne saurait réaliser tous les aménagements nécessaires, c'est aussi à chacun de prendre les dispositions pour se protéger de ces aléas.

Comme je l'avais évoqué dans mon discours de l'an dernier, cette année 2023 a été consacrée aux études et dossiers administratifs de notre projet Bellevue.

Le permis de construire nous a été accordé cet été et a permis de poursuivre les opérations de préparation de l'appel d'offre. Nous aurons le résultat dès ce début janvier. Les travaux devraient débuter à la fin de ce premier trimestre.



Le projet définitif vous est illustré ce soir sur la planche que notre architecte Mr Emptoz nous a préparé.

.../...



JEUX D'HIVER et variés

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II							■			
III			■						■	
IV							■			
V			■			■				
VI							■			
VII			■						■	
VIII								■		
IX	■			■					■	
X				■						

HORIZONTALEMENT

I. Déremboursé à tout-va par les temps qui courent. II. Essentiel pour un bon diagnostic. Exprime l'indifférence. III. Article. Versée depuis peu au médecin qui exerce en zone sous-médicalisée. IV. Un lieu d'exercice pour médecins haut gradés. Un vaccin administré au cabinet. V. Non communiqué. Grand dieu. Princesse de Kiev. VI. Elle stridule dans tout le bassin méditerranéen. Parti politique. VII. Vieille langue. Col des Alpes. VIII. Ses patients sont morts, mais il les soigne quand même. Etat idéal pour un examen clinique. IX. Conifère. Attendri. X. Chevalier en jupons. Maladie humaine à qui l'on donne parfois des noms d'oiseaux.

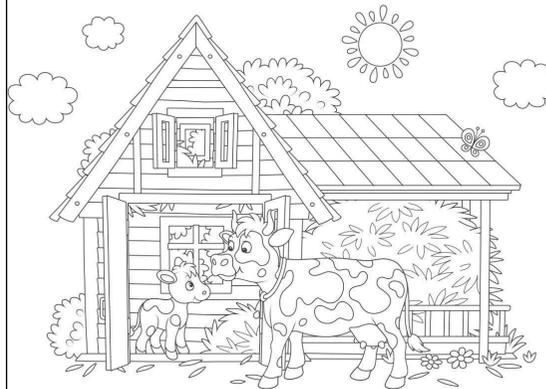
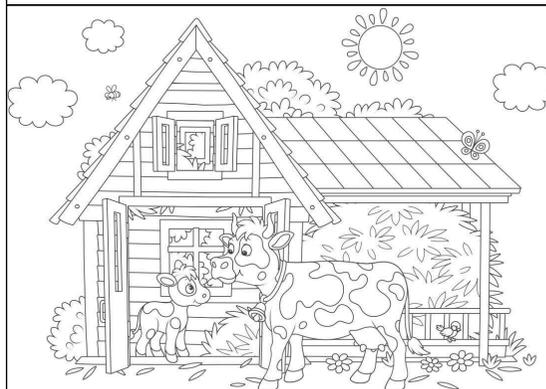
VERTICALEMENT

1. Ça n'est pas une dépression passagère. 2. Illégal pour le médecin marron. 3. Accord russe. Alcool. 4. Quand il est médical, c'est une nécessité absolue d'agir. 5. Une base alimentaire que tout médecin doit conseiller. 6. On en met dans la tisane...ou dans le pastis. Greffer. 7. Mousse. 8. Stupéfait. A l'entendre, il est riche. 9. Volonté enfantine. Ces produits sont-ils bons pour la santé ? 10. Un autre nom pour le médecin.

Solutions

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	E	D	I	C	A	M	E	N	T
II	E	X	A	M	E	N	■	B	A	H
III	L	E	■	P	R	I	M	E	■	E
IV	A	R	M	E	E	S	■	R	O	R
V	N	C	■	R	A	■	O	L	G	A
VI	C	I	G	A	L	E	■	U	M	P
VII	O	C	■	T	E	N	D	E	■	E
VIII	L	E	G	I	S	T	E	■	N	U
IX	I	■	I	F	■	E	M	■	U	T
X	E	O	N	■	G	R	I	P	P	E

Trouve les 7 différences avant de colorier les dessins!



SUDOKU niveau primaire CM

7	1	3	9	5		4	8
	2	6		4	8	9	7
	4	8	6	7	1	2	5
2	5	1		3	9		6
3		7	2	6	5	1	9
4	6		8		7	5	2
1		2	5	9		7	4
6	9		7	8	4	3	2
8	7	4	1		3		5

INFOS INTERCOMMUNALES



CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMES à BEAUREPAIRE

Depuis le lundi 8 janvier, un centre de soins non programmés a ouvert à la maison de santé pluridisciplinaire de Beaurepaire. **Ce centre est pour l'instant ouvert les lundis et jeudis de 10h à 22h**, mais cela évoluera rapidement.

En effet, il est prévu qu'après les vacances de Pâques, il soit ouvert 5 jours par semaine. A moyen terme, il devrait être ouvert tous les jours, week-end compris.

France SERVICES



Depuis le 3 janvier 2024, les permanences du bus France Services se tiennent en mairie de Beaurepaire, dans les bureaux de permanences et non plus dans le bus, rue de la Guillotière.

Les médiatrices vous aideront pour les démarches administratives des domaines suivants:

- ◆ **État civil** : papiers d'identité, acte de naissance, acte de décès...
- ◆ **Formation, Emploi, Retraite** : accompagnement à la recherche d'emploi et autres formalités, préparer la retraite, s'informer sur la formation
- ◆ **Justice** : accompagnement à la gestion d'un litige, conflit ou d'une infraction
- ◆ **Budget** : déclaration de revenus, accompagnement à la gestion de difficulté financière ou litige de consommation
- ◆ **Logement, mobilité, courrier** : demande d'allocation logement, changement de situation
- ◆ **Prévention santé** : remboursement de soins médicaux, situation de handicap, accès aux droits

Les opérateurs suivants sont représentés car co-acteurs de ce nouveau service: La Poste, Pôle Emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques

Précision: Comme les autres communes, la commune de Pisieu verse une participation à la Communauté de Communes EBER pour permettre que ce service soit **GRATUIT pour les habitants** du territoire.



LES CONSIGNES DE TRI CHANGENT

À partir du 1er janvier 2024, les consignes de tri des déchets ménagers changent. Désormais, une seule et même consigne de tri : 100% des emballages ménagers et des papiers vont dans le même bac!

Depuis des années, le SMICTOM de la Bièvre, les Communautés de Communes et les Communes se sont engagés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et des papiers et réduire le volume d'ordures ménagères.

Dans les faits, il y a de plus en plus d'emballages et de moins en moins de papiers. C'est pourquoi il a été décidé de simplifier les consignes de tri pour optimiser les collectes.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2024, il est possible de déposer dans les bacs jaunes et les bacs bleus, les emballages en plastique, en métal, en carton, les briques alimentaires et tous les papiers.

Les conteneurs bleus seront progressivement repeints en jaune.

Désormais, plus de questions à se poser, si mon déchet est un emballage ou un papier, direction le conteneur jaune.

Attention, que tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage par exemple et ne doit pas être jeté dans le conteneur jaune.

Merci pour notre planète!



Le mot du maire

Il se déroulera en deux phases.

La première, sera la construction de la maison d'accueil maternelle (MAM), les travaux vont débuter ce printemps pour s'étaler jusqu'à la fin de l'année. La construction sera composée d'un espace d'accueil pour les parents, d'une grande surface d'évolution, de deux dortoirs, de sanitaires adaptés, d'une cuisine pour une surface totale de 160 m2.

Le système de chauffage sera une pompe à chaleur air/eau particulièrement efficace et économique.

Pour ce projet nous sommes suivis financièrement par l'état, la région, le département et nous utiliserons une partie du fond de concours de l'intercommunalité, ce qui porte le niveau de subventions à 70 %.

Je les remercie tous pour ces accompagnements. Le loyer couvrira l'emprunt nécessaire à la finalité du budget.

Une équipe d'assistantes maternelles est en place et attend avec impatience de pouvoir s'installer dans ces locaux complètement adaptés à cette activité.

Ce projet répond à plusieurs enjeux :

- Mettre à disposition des assistantes maternelles du village un local prévu et sécurisé pour l'accueil des enfants dès le plus jeune âge.
- Maintenir les effectifs de l'école.
- Dynamiser le centre village.



.../...



Le mot du maire

La deuxième phase sera la rénovation complète de la maison communale. Elle a été inscrite comme phase optionnelle dans l'appel d'offre afin de pouvoir bénéficier des meilleures conditions des entreprises sur un projet global.



Le projet consiste à aménager deux logements dans la partie est, et rendre plus accessible et confortable l'appartement actuel.

Si le gros œuvre, murs et toiture sont en bon état, l'aménagement intérieur est à reprendre dans sa globalité. Cette rénovation apportera une proposition de logements locatifs au centre du village. Des installations, qualitatives et terme de confort, de sobriété énergétique, avec une isolation performante, complétées par des panneaux photovoltaïques.

Et sur ce projet le budget n'est pas finalisé. La Région a répondu rapidement pour une subvention de 80000€. C'est la seule subvention validée.

Le département et le territoire d'énergie 38 devrait nous accompagner pour environ 45000€ chacun et nous utiliserons la deuxième partie du fond de concours de l'intercommunalité.

Les services de l'Etat n'ont pas répondu en 2023, nous espérons fortement que notre dossier soit retenu en commission de 2024, il répond strictement aux critères d'attribution de la subvention fond vert et a toute ses chances d'une réponse favorable. Je suis intervenu à plusieurs reprises auprès des décideurs pour que notre dossier soit regardé avec la plus grande attention.

L'objectif étant de souscrire un emprunt le moins élevé possible, afin que les loyers couvrent les remboursements.

Je précise ce soir, qu'il n'est pas prévu d'augmenter les impôts fonciers, pour la part communale, pour financer ces travaux et les autres investissements, même s'ils sont ambitieux pour notre commune.

Nous œuvrons depuis plusieurs années pour la réduction des coûts de fonctionnements et ces économies nous permettent d'envisager sereinement les investissements pour notre village.

Je citerai en exemple, les économies réalisées sur l'éclairage public.

L'ensemble des points lumineux du village a été remplacé par des éclairages à LED, complété par l'extinction de l'éclairage de 23h00 à 6h00 du matin, cela représente une économie de plus de 50% de la facture annuelle, passant de 3000€ à moins de 1200€.

Je remercie les services du territoire d'énergie 38 (TE38) qui ont pris en charge 80% du coût de cette transformation.

Les éclairages des trois bâtiments communaux, salle des fêtes, école et mairie ont également été remplacés par des éclairages LED.

.../...



INFOS INTERCOMMUNALES

LE 37, EBER en bus!

Le réseau de transport en commun de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône évolue et devient le 37. Nouveaux services, nouvelles lignes, le 37 couvrira toutes les communes du territoire dans le courant du premier trimestre 2024.

- La ligne régulière A (déjà existante) relie Saint-Clair-du-Rhône à Chanas en passant par l'agglomération roussillonnaise. Elle compte 27 points d'arrêt. Les bus circulent toutes les 30 minutes en heure de pointe (le matin et le soir) et toutes les heures en période creuse.

La future ligne B va relier la gare routière de Beaurepaire à la gare SNCF du Péage-de-Roussillon, avec 17 points d'arrêts, passant par Jarcieu, Sonnay, Anjou, Agnin, Salaise-sur-Sanne et Roussillon. Elle assurera 12 allers-retours par jour avec une fréquence allant jusqu'à un bus toutes les heures (sauf les samedis et pendant les vacances scolaires où elle assurera 6 allers-retours par jour).

- **Le TAD, transport à la demande**, assure la desserte des communes de l'ex Pays Roussillonnais en directions des pôles urbains grâce à 76 points d'arrêt et deux allers-retours par jour. Il fonctionne sur réservation uniquement.

Il est composé de trois zones et fonctionne du lundi au samedi. Il propose un aller vers l'agglomération en début de matinée ou d'après-midi, puis un retour en fin de matinée ou d'après-midi, soit deux allers-retours par jour pour chacune des zones.

Lors de l'aller, chaque zone TAD offre entre 23 et 27 points de montée, trois arrêts de descente possible avant le terminus commun à la gare de Péage-de-Roussillon. L'horaire d'arrivée des TAD à la gare est garanti afin de permettre une correspondance avec la ligne A.

Le retour s'effectue depuis le terminus ou l'un des trois arrêts de descente présents sur chacune des zones. Le TAD est un service qui fonctionne uniquement sur réservation.

Les zones TAD sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant, à préciser lors de la réservation.

- **Le TAD ACCESS'** est un transport à la demande sur réservation avec prise en charge en porte à porte **réservé aux personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans**. Il fonctionne du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sur réservation préalable.

Comment réserver le TAD ou le TAD ACCESS' ?

La réservation se fait par téléphone uniquement, au plus tard la veille de votre trajet, avant 17h.

Numéro vert : 0 800 17 79

Les tarifs

- ♦ 1 € le ticket unitaire (en vente uniquement à bord des véhicules)
- ♦ 2 € la carte magnétique rechargeable
- ♦ 7 € le rechargement de 10 trajets
- ♦ 20 € le rechargement abonnement mensuel illimité

Gratuité possible avec la carte PASS'ECO pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux.

Plus de renseignements sur le site de la CC EBER:

https://www.entre-bievreetrhone.fr/sites/default/files/tpr_guide_pratique_2015-100615-bat.pdf

ou dans le magazine de la Communauté des Communes

« Mag Terre d'Energies »





VIE CITOYENNE

Cérémonie 11 novembre

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX). Le 11 novembre dernier à Pisieu, ce devoir de mémoire était accompli avec beaucoup de respect.



Au côté du maire et de son équipe municipale, des jeunes pisillards étaient présents et ont participé très dignement à cet hommage citoyen.

Notre porte-drapeau, Maurice Robin, ancien combattant d'Algérie, était également fidèle au poste.

Prochaine cérémonie commémorative le 08 mai (armistice de 1945). Nous espérons y voir encore plus de participants pour témoigner de notre reconnaissance envers nos héros et de notre engagement pour les valeurs républicaines et démocratiques.

Recensement citoyen

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué.e à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le **Parcours Citoyenneté** et qui vous permet :

- ♦ d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**,
- ♦ d'être inscrit **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.

Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** ou une **attestation provisoire "en instance de convocation"** (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, **permis de conduire** et de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Le recensement citoyen s'effectue à la mairie de votre domicile. Il suffit de vous présenter avec une pièce d'identité et le livret de famille.

INCIVILITES

Notre commune dispose d'un très bel environnement qu'il convient de préserver à tout prix.

Il appartient à chacun d'entre nous de veiller à la propreté de nos espaces publics et privés.

Très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats et de déchets sont découverts à proximité de bois et/ou de chemins, que ces lieux soient publics ou privés.

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à l'Environnement, à la propreté publique et d'occasionner potentiellement des accidents (envols, pollution, blessures par du verre brisé...).

Nous rappelons aux contrevenants que l'article R635-8 du code pénal prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à 1500€ d'amende avec confiscation du véhicule lorsqu'une personne effectue un dépôt sauvage en dehors des endroits et des conteneurs prévus à cet effet. Merci à tous de porter une attention particulière à notre nature et notre cadre de vie.



Déchets déposés sur une propriété privée



Le mot du maire

Économie réalisée aussi avec l'installation des nouvelles illuminations qui ont une consommation très réduite. Entre les frais d'installation et désinstallation par un professionnel, et la consommation d'électricité, le coût de fonctionnement est passé de 1500€ par an à moins de 100€.

Je remercie à cette occasion, l'équipe de la commission environnement et autres conseillers qui se sont mobilisés plusieurs jours pour la mise en place de ces installations.

Ces efforts, outre les économies réalisées, participent aussi à la transition écologique qui est nécessaire et à prendre en compte par chacun d'entre nous.



En début d'année, nous avons planté une haie sur le terrain communal proche du cimetière du haut. Cette opération a été réalisée par l'équipe municipale et partagée avec les enfants de l'école maternelle qui ont tous planté leur arbre. Nous avons été accompagnés par la fédération de chasse de l'Isère, que je remercie ce soir, qui a pris en charge la totalité de l'investissement financier des végétaux et de la préparation du terrain. D'autres projets de plantation de haie sur la commune sont à l'étude.

La modification simplifiée de notre PLU demandée il y plus un an a été validée en conseil communautaire du mois de novembre.

Des changements de destinations demandés ont été accordés, et d'autres ont fait l'objet d'un regard attentif des services concernés, permettant de donner une réponse positive aux modifications à venir sans inscription particulière au PLU.

Je remercie les services de l'intercommunalité EBER pour le travail effectué.

Et je remercie également mon adjoint Cédric Dejoint qui s'est beaucoup investi sur ce dossier et qui accompagne régulièrement les demandeurs sur leurs démarches d'urbanisme.

Concernant notre intercommunalité EBER, qui rassemble les 37 communes, un nouveau service de transport va se mettre en place en 2024, une liaison par bus reliera Beaurepaire au Péage de Roussillon plusieurs fois par jour. Un service de transport à la demande sera aussi effectif soit à l'arrêt de car sur le parking de la salle des fêtes, soit directement à votre porte dans certain cas.

En 2023, nous avons eu le plaisir de voir notre cinéma de Beaurepaire être complètement rénové, aménagé d'une nouvelle salle de réception, un véritable outil culturel pour notre secteur. Sylvie reviendra sur des sujets lors de son intervention.

Si de nombreux projets sont portés par notre communauté de communes, vont dans le bon sens et nous apportent une aide indispensable, il n'en reste pas moins que l'harmonisation entre l'ex-territoire de Beaurepaire et l'ex-pays Roussillonnais a encore du chemin à faire.

Je souhaiterais qu'une répartition des ressources juste et équitable soit effective entre toutes les communes et que la compétence voirie soit instaurée sur toutes nos routes comme c'est le cas sur les communes de l'ex-pays Roussillonnais.

Je fais confiance à notre présidente, chère Sylvie, et lui souhaite bon courage pour arriver à cette harmonisation avant la fin du mandat.

.../...



Le mot du maire

Le PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal se met actuellement en place, pour un arrêt à fin 2025. Il va se calquer sur notre PLU actuel mais on nous demande de réduire une nouvelle fois notre surface constructible, afin de répondre aux nouvelles directives du ZAN, ou zéro artificialisation nette, qui a pour objectif de ne plus consommer de surface naturelles et agricoles à l'horizon 2050 pour les nouvelles constructions. C'est la loi et elle devra être respectée et appliquée.

Le nouveau zonage nous accorde la construction de 29 logements sur la durée du futur Plui, plutôt regroupés dans le bourg.

Nous sommes intervenus auprès des propriétaires qui risquaient d'être pénalisés par un déclassement afin de les informer de la situation. Le risque se portant plutôt sur les terrains situés à l'extrémité de la zone actuelle. En attendant, c'est bien les règles de notre PLU qui s'appliquent, sauf si les études de risques qui seront effectuées prochainement, notamment suite aux conséquences des derniers événements climatiques, sauf si ces études démontrent un risque potentiel sur ces zones, et bien il pourrait y avoir des sursis à statuer.

Une réunion publique d'information et d'échanges sera organisée à la salle polyvalente de St Barthélémy le 13 février à 18h00 par les services de la communauté de communes.

Je terminerai ce discours par une bonne nouvelle. Notre auberge va réouvrir dans quelques jours. Depuis sa fermeture, il y a un an maintenant, nous n'avions pas de candidats potentiels, jusqu'à la rencontre avec Laurence Fragnoud et son fils Jonas qui ont su nous séduire par leur grande motivation à reprendre notre restaurant.

Laurence Fragnoud est parmi nous ce soir, Jonas n'a pas pu être là, nous leur souhaitons la bienvenue à Pisieu. Vous pourrez échanger avec Laurence juste après. L'ouverture est prévue pour le mois de Février.



L'année 2024 va être une année d'élections. Les élections européennes se dérouleront le 9 juin. Pour les jeunes qui vont voter pour la première fois, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales par internet ou à la mairie jusqu'au 3 mai.

Voter est un devoir mais aussi une chance de pouvoir exprimer démocratiquement son opinion et les valeurs auxquelles on tient.

Je profite de ce moment pour rendre un hommage particulier à nos associations qui font la fierté de notre village. À tous ceux qui par leur dynamisme, leur disponibilité et leur investissement les font vivre et contribuent à l'animation de notre commune.

Nous apportons tout notre soutien aux bénévoles qui animent nos week-ends et symbolisent la richesse humaine de notre village.

Sur cette fin d'année 2023, nous avons su avec le comité des fêtes organiser la fête des illuminations, qui a eu un fort succès. Cela démontre que ce n'est pas les uns contre les autres que l'on avance mais c'est bien en unissant nos forces.

J'encourage tous les nouveaux arrivants sur notre commune, à qui je souhaite la bienvenue, à rejoindre ces associations, c'est le meilleur moyen de s'intégrer dans la vie du village et de connaître les habitants de Pisieu.



Soirée du 8 décembre



VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,

Nous vous souhaitons déjà une très belle et sereine année 2024, avec bien entendu des vœux tout spéciaux pour une bonne santé.

Retour en 2023, le 26 novembre pour commencer. Comme d'habitude grand succès pour la vente des tripes, mitonnées avec beaucoup de soin par notre équipe de cuistots. La majorité des ventes s'est faite sur réservation, mais cette année particulièrement fertile a permis aussi de vendre des barquettes lors de la matinée du marché artisanal.

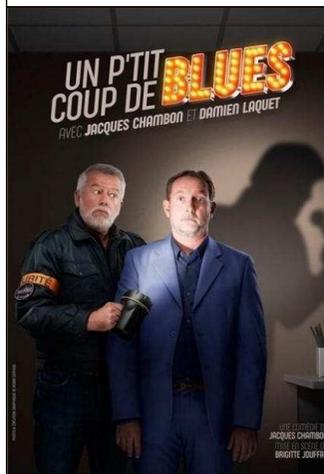
Ce marché a vu cette année encore de nombreux talents se poser dans notre village. Beaucoup de couleurs, de goût, d'objets insolites et donc d'occasions de faire ou se faire plaisir. Merci à toutes et tous de votre visite sur les stands et à la buvette. C'est toujours un plaisir de faire vivre notre village et de vous y voir.

Et le 8 décembre, quelle belle soirée ! Lors d'une soirée destinée à présenter les nouvelles décorations mises en place par la municipalité, nous avons eu le plaisir aussi de recevoir cette année, en invité surprise, le père Noël.

Double surprises car il est apparu en side-car, devant des yeux émerveillés des enfants et même des plus grands. Nous l'attendions quand même un peu, et il a pu se poser dans une mini forêt et nombreux ont été les enfants à pouvoir avoir une photo inoubliable avec lui et repartir avec un petit paquet souvenir de douceurs. Et pour les plus grands ? Et puis, dans un décor de Noël au sein de la cour de la mairie, une buvette proposant entre autres vin chaud a eu un bel accueil ainsi qu'un concours amusant de pulls moches. Ce fut une belle soirée, appréciée de tous et rendez-vous est déjà donné pour 2024.



Le 2 février 2024 se tiendra l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes. L'occasion de faire le bilan sur l'année écoulée, et présenter les projets 2024. Bienvenue à vous si vous souhaitez soit nous rencontrer (pour les nouveaux habitants) ou mieux nous connaître.



Vendredi 29 et samedi 30 mars, à nouveau 2 belles soirées de théâtre à Pisieu. Avec grand plaisir, nous accueillerons un beau duo pour une pièce très amusante : "Un petit coup de blues". Les billets seront en vente à partir de la première quinzaine de février (office de tourisme et autres lieux à définir). Deux acteurs talentueux, Damien Laquet que nombre d'entre vous connaissent et des répliques qui seront données par Jacques Chambon, le Merlin de Kameloot pour les connaisseurs). Deux belles soirées à venir et à ne pas louper !

Avec toute notre amitié.
Le Comité des Fêtes

Comment nous contacter ? Vous voulez avoir notre programme ? En savoir plus sur nos activités proposées ? En dehors d'un contact via l'un des membres du bureau, vous pouvez nous suivre sur notre page facebook, via la page dédiée du site de la mairie Pisieu.fr ou nous contacter via l'adresse mail comitefetes.pisieu@laposte.net



VIE ASSOCIATIVE

ACCA « La Bécasse de Pisieu »



Le bureau de l'ACCA présente à tous ses adhérents et à l'ensemble des Pisillards ses bons vœux pour 2024 : santé, bonheur, réussite dans vos projets, tolérance et convivialité...

Saison 2023/24 : sécurité, formation et partage de la nature...

- Au cours de la saison, l'ACCA a mis tous les moyens pour optimiser la sécurité lors des battues : carnets de battue, consignes de sécurité, utilisation systématique de l'application « Protect Hunt » (pour signaler chaque battue organisée sur la commune, en temps réel, aux autres usagers de la nature, pourvu que ces derniers aient téléchargé l'application « Land Share »)...

Aucun incident n'a été à déplorer durant cette saison qui s'achève. L'ACCA participe ainsi activement à la diminution des accidents de chasse, au niveau national. Un grand merci à tous les chasseurs pour leur vigilance.

De plus, la journée de « formation décennale de sécurité » suivie par 70 Pisillards, en février dernier, a permis de bien argumenter et étayer ce volet...

Des festivités plus variées, en février...

Dimanche 4 février : « *Matinée gourmande, boudins/charcuterie* » (sur réservation)

Renseignements auprès de: Bruchon D. : 06 63 35 08 48, Effantin G. : 07 85 33 64 54, Némoz R. : 07 82 08 91 05, Charpenay B. : 06 08 81 91 95

Samedi 17 février : *Journée « Découverte de la chasse »* ouverte à toute personne désirant connaître et participer à une matinée de chasse en accompagnant un chasseur. Au programme :

- participation à une matinée battue renard
- accompagnement d'une matinée de chasse au chien d'arrêt, sur bécasse
- démonstration de chasse de haut vol par des fauconniers
- Présentation de la chasse à l'arc avec démonstration et initiation...

(La Fédération proposera sans doute ses services pour fournir des panneaux d'exposition.)

La matinée se terminera autour d'un apéritif dinatoire. Merci de vous inscrire auprès du Président : 06 63 35 08 48 ou d'une personne du bureau, avant le jeudi 15 février.

Dimanche 18 février : « *Repas convivialité* » ouvert à tous, chasseurs ou non.

Menu à base de gibier. Inscription avant le vendredi 9 février.

Nous remercions d'avance les adhérents qui ne manqueront pas de s'impliquer dans l'organisation de ces manifestations et toutes les personnes qui participeront...

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACCA aura lieu dans la salle des mûriers vendredi 3 mai, à 19h.



Retour puis réconfort et convivialité après une battue



Le mot du maire

Je terminerai ce message en remerciant nos employés communaux pour leur implication et leur dynamisme, ils participent chaque jour au bon fonctionnement de notre village. Ces remerciements s'adressent aussi aux bénévoles qui apportent spontanément leurs services pour le bon fonctionnement de notre collectivité. J'associe aussi à ces remerciements mes adjointes et adjoints, et l'ensemble des élus du conseil municipal qui m'entoure, qui pour la plupart, travaillent bénévolement au service de la commune.

Je remercie à nouveau, les services de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Intercommunalité EBER pour leur soutien financier sans quoi nous ne pourrions porter des projets ambitieux et nécessaires à la vie quotidienne dans nos communes rurales.



Enfin, avant de conclure, quelques mots sur notre état civil, nous avons enregistré en 2023 cinq décès et huit naissances.

Au nom du conseil municipal de Pisieu, je vous adresse tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs. Je vous souhaite une année positive et la plus apaisée possible.

Bonne année 2024! »

A la fin de la cérémonie, après les discours, place était donnée aux Félicitations avec remise de médailles ou de cadeaux!

Pour l'association des Donneurs de Sang de la Varèze, Mme Nicole Eynard et M. Dominique Fonbonne ont chacun reçu une médaille pour 100 dons de sang. Merci et bravo à eux!



Et deux jeunes sportives (et sœurs) pisillardes ont été félicitées avec remise d'un cadeau:

Lizy Vandenbussche (8 ans) qui, sur la saison 2023, a été championne départementale, championne interdépartementale et 4ème au championnat régional de GYM, dans la catégorie performance régionale 7 ans. Elle débute la saison 2024 en étant championne départementale.

Maé Vandenbussche (17 ans) qui, en 2023, avec sa ponette Daisy des Marais, ont été championnes de France en hunter (parcours de saut d'obstacles avec différents imposés à réaliser tout au long du parcours).

Bravo Maé et Lizy et belle continuation!





VIE COMMUNALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) de Pisieu

Le CCAS de Pisieu intervient dans de nombreux domaines:

- ◆ Prise en charge de la moitié du coût de l'abonnement mensuel au service téléalarme pour les personnes ne bénéficiant pas de l'APA et visite mensuelle des abonnés pour s'assurer que le service fonctionne correctement.
- ◆ Attribution d'une aide de 30 € par an et par enfant jusqu'à 16 ans, pour les séjours scolaires ou extrascolaires, ou pour les vacances.
- ◆ Repas annuel offert aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou distribution de colis pour ceux ne pouvant y participer pour des raisons de santé.
- ◆ Aides exceptionnelles en cas de difficultés familiales ou financières (alimentation, chauffage,...) après étude d'un dossier de demande d'aide (disponible en mairie)

Pour financer ces missions, les membres du CCAS organisent régulièrement des manifestations qui rassemblent à chaque fois beaucoup de personnes. Nous vous remercions pour votre participation et votre générosité.

Vente de paëlla

Le 17 octobre dernier, les membres du CCAS ont vendu un peu plus de 250 parts de paëlla qu'ils avaient cuisinées. La réservation via des bons de commande a permis de satisfaire tous les gourmands. De nombreux pisillards se sont déplacés, mais aussi des habitants et élus des villages voisins. Nous avons eu la visite de Sylvie Dézarnaud et Yannick Neuder, député de notre circonscription. Merci à toutes et tous pour votre présence et votre participation!



Vente de charcuteries



Le 07 janvier dernier, une vente de charcuterie a été organisée. Ce sont plus de 300 kilos de porc qui ont été transformés en saucissons, saucisses, pâtés de foie, pâtés de tête et roulés de poitrine.

Repas des Aînés du CCAS

Le 10 décembre dernier, nos habitants de plus de 65 ans ont pu se réunir autour d'un bon repas de Noël pour le traditionnel repas des Aînés offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et préparé par le traiteur 4S Réception. Le service était assuré par les membres bénévoles du CCAS. A l'animation: Mickaël André, Jean-Michel Combalot et Sandrine Chambraud. L'ambiance était conviviale et chaleureuse et les chanteurs locaux avaient de la voix.

Merci à toutes et tous pour votre bonne humeur et rendez-vous à l'année prochaine! Merci aux élèves de l'école maternelle pour les décorations colorées qui ont ajouté encore plus de chaleur et de gaieté à cette belle journée!



VIE ASSOCIATIVE



COMITE DE JUMELAGE PISIEU/REVEL-TOURDAN/SAN MARTI DE TOUS

GRANDE REPRÉSENTATION THÉÂTRE

Le Vendredi 9 février 2024

Salle Lancellier de Pisieu 20h30 – Ouverture de la salle 20 heures

COSA NOSTRA... Une enquête – une conférence – une réflexion. Un jeu de rôles sur l'histoire de la mafia, de sa création à nos jours.

La pièce, solo qui oscille entre documentaire et fiction, évoque les origines calabraises de l'auteur, à travers ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, mêlés à ceux du comédien François Nadin, lui aussi d'origine italienne. Texte et mise en scène Fabrice Melquiot, avec François Nadin

Entrée 9 € - Public : à partir de 15 ans. / Buvette - Gâteaux

Billets en vente auprès des membres du bureau / Renseignement 06 78 81 99 07 – 06 67 39 37 58

Nous comptons sur vous Tous!

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU

Après les fêtes de fin d'année, la reprise des activités de l'Association Loisirs de Pisieu, a eu lieu les 8 et 9 janvier, salle des Mûriers, toujours sur le même rythme :

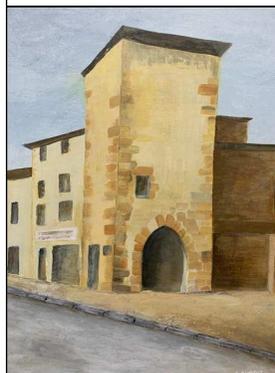
- ◆ Le lundi de 14 h à 17 h pour les loisirs créatifs
- ◆ Le mardi de 14 h à 17 h pour l'activité peinture

Les activités reposent sur le travail commun, source d'émulation, de dynamisme et de créativité, avec des échanges de savoir-faire. L'association se veut un lieu de rencontre, dans une ambiance conviviale.



Exemples de Loisirs créatifs du lundi (donnant lieu à des échanges de savoir-faire)

- ◆ Activités de carterie, de mosaïque, de tricot, confection de boîtes en carton, objet de vannerie et couture, peinture sur soie, teinture de foulards de soie, bijoux fantaisie, échange de recettes de cuisine, ... et toute activité souhaitée ou initiée par les adhérent(e)s.
- ◆ Participation au marché de créateurs avec les objets réalisés sur l'atelier



Pour l'activité peinture/dessin du mardi

- ◆ Réalisation libre de tableaux à l'acrylique, à l'huile, d'aquarelles, dessins au fusain, pastels, peinture sur galets.....
- ◆ Possibilité de stages avec des peintres professionnels sur un thème défini : pastel, art abstrait, technique de l'acrylique.....

Les personnes souhaitant nous rejoindre et participer aux activités, peuvent s'inscrire à tout moment, au tarif de 20 euros la saison, en venant Salle des Mûriers les lundis et mardis après-midi, ou en téléphonant au 06 72 60 86 69.



VIE ASSOCIATIVE

PISIEU RENOV EGLISE



Paroisse

A l'église, le 9 décembre, une messe a été célébrée par le père Gilbert Rivollet. La prochaine messe est prévue le 3 février à 18h30, le jour de la St Blaise, patron de la paroisse.

Concert de Noël

« Pisieu Renov'Eglise », qui a la charge de l'entretien intérieur de l'église, a organisé un concert de Noël le dimanche 10 décembre dernier. Les chorales « Si on chantait » de Pajay et « Tous en chœur » de St Étienne de St Geoires et leur pianiste sont venus animer l'église de notre village. Elles ont enchanté le public en interprétant des chants de Noël de différents pays ainsi que des chants traditionnels qui ont donné un avant-goût de la fête de Noël toute proche.



Ce concert se terminait dans une très bonne ambiance par « Kumbaya » le chant commun pour les deux chorales où Amandine Zoz, la cheffe de chœur, a invité le public à chanter avec eux. Les spectateurs se prêtant volontiers au jeu, ce fut un succès... Tous sont repartis enchantés !

Les membres de l'association Pisieu Renov'Eglise vous remercient de vos participations qui permettent de porter des événements comme celui-ci, et profitent de cette occasion pour vous présenter, ainsi qu'à vos proches, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle apporte bonheur et santé à tous...

SOU DES ECOLES PISIEU REVEL-TOURDAN



Les membres du Sou, vous présentent leurs meilleurs vœux 2024!

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre présence, votre investissement, votre soutien et votre participation.

Ce début d'année scolaire démarre sur les chapeaux de roue !

Un super bal d'halloween, de belle vente de chocolats et de sapins de Noël. Et grâce à vous qui répondez présent, les enfants de l'école maternelle et primaire ont pu bénéficier d'un beau spectacle de Noël où les enfants ont participé avec beaucoup de joie et d'enthousiasme !

Un grand merci à la marie de PISIEU, pour le prêt des locaux, du matériel et de leur soutien.

Voici le programme de nos manifestations à venir :

- Vendredi 09 février : AGRUMES (commande au plus tard le 26 janvier)
- Dimanche 11 février : Carnaval (sur le petit marché de REVEL-TOURDAN)
- Dimanche 31 mars : Chasse aux œufs (PAQUES)
- Vendredi 12 avril : Concours de talents + tombola
- Vendredi 31 mai : Randonnée nocturne
- Samedi 22 juin : KERMESSE

Nous vous attendons nombreux ! Pour nous joindre : souvelpisieu@yahoo.fr

Ensemble, nous offrirons à nos enfants des expériences inoubliables !



REGROUPEMENT PERISCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Spectacle de Noël



Le vendredi 15 décembre, les élèves ont participé à un spectacle de Noël intitulé « Le coffre magique du Père Noël »: Djumbo, l'éléphant danse et se promène. Mais dans sa promenade, il égare la clé du coffre magique qui contient la liste de tous les enfants sages du monde..

Beau spectacle où les élèves ont participé avec beaucoup de joie et d'enthousiasme !

Un grand merci au Sou des Ecoles de Pisieu/Revel-Tourdan qui a offert ce beau cadeau aux élèves ainsi que des friandises au chocolat pour fêter Noël !

ECOLE MATERNELLE

Cette année l'école maternelle participera une fois encore au projet Ecole et Cinéma.

La première séance a eu lieu au cinéma l'Oron le vendredi 19 janvier.

Nous avons découvert le film « A Table » composé de 5 courts métrages autour de l'alimentation, de la fabrication de boîtes de ravioli, au buffet de pâtisseries en passant par les différentes étapes du compostage... Les GS iront voir un second film le 15 mars « Ponyo sur la falaise » et une troisième séance sera organisée le 31 mai pour l'ensemble de l'école avec le film « La farandole des couleurs ».



ECOLE PRIMAIRE



Les élèves de CP, CE1 et CM2 participent à un cycle de natation à la piscine Aqualib de la Côte saint André.

Il y aura 9 séances où les enfants sont dans l'eau pendant 40 minutes. Les ateliers sont l'entrée dans l'eau, l'immersion et le déplacement. Les leçons sont assurées par 2 maîtres-nageurs Sauveteurs, 2 maîtres et un parent agréé.

Le coût de ce projet est d'environ 2500 euros et est financé par le Sou des Ecoles.

Inscriptions à l'école maternelle

pour les enfants nés en 2021 du 22 janvier au 29 février 2022

Comment procéder ?

En 2 étapes:

1) Les parents doivent demander l'autorisation d'inscription du maire.

♦ La demande se fait au secrétariat de mairie de Pisieu (enfants habitant à Pisieu), fournir le livret de famille et un justificatif de domicile

♦ L'autorisation signée par le maire sera envoyée directement par mail à l'école.

2) Les parents peuvent alors contacter l'école par mail Ce.0380857a@ac-grenoble.fr pour recevoir le dossier école puis par téléphone au 06 71 32 23 82 ou au 04 74 84 51 80 pour prendre rendez-vous avec la directrice. (Fournir le livret de famille et le carnet de santé)

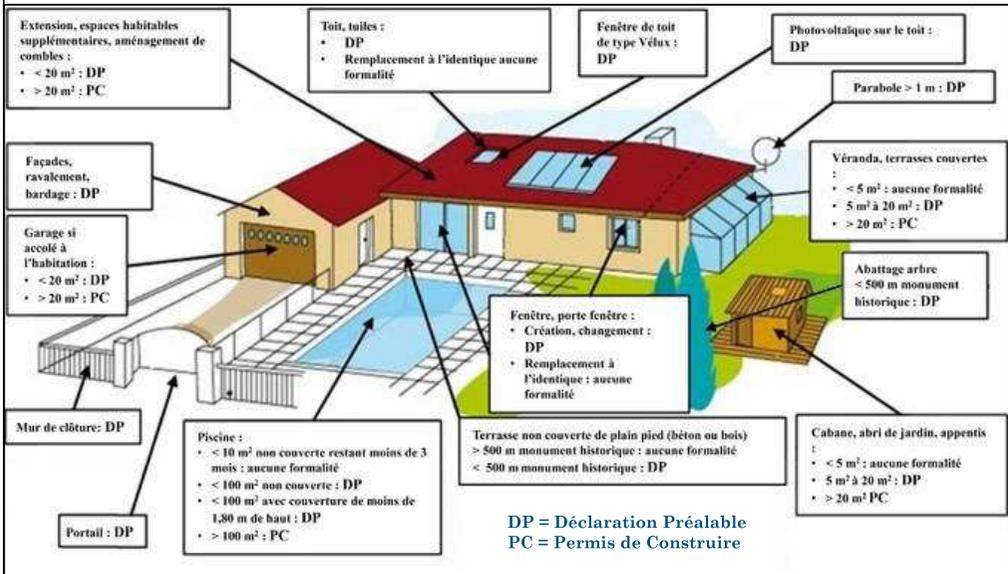




VIE COMMUNALE

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

Tous les travaux de construction ou de modification de construction sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme afin de se conformer au Code de l'urbanisme, mais aussi aux spécifications locales précisées dans le Plan Local d'Urbanisme qui fournit un règlement spécifique pour chaque zone du territoire communal.



Le schéma ci-dessus n'a qu'un caractère indicatif. Il convient, pour tout projet de travaux, de se renseigner au préalable à la mairie, afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.
 Précision: pour les clôtures et portails, une demande d'alignement doit être déposée en même temps que la DP.

M. Cédric Dejoint, Adjoint en charge de l'urbanisme peut vous recevoir en mairie le vendredi après-midi, sur RDV.

Simplifiez vos démarches en utilisant le guichet dématérialisé consacré à l'urbanisme et au foncier : créez votre compte pour saisir en ligne votre demande d'autorisation d'urbanisme, déposez les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier et suivez son avancée jusqu'à la prise de décision
Guichet unique: <https://gu.entre-bievreetrhone.fr/guichet->

En résumé:

Travaux soumis à une DP	Travaux soumis à un PC
<ul style="list-style-type: none"> ♦Création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, abri de jardin, etc...) ♦Ravalement ou modification de façades ♦Percement d'ouverture ou agrandissement d'ouverture existante ♦Création, remplacement ou suppression de fenêtre de toit ♦Changement de destination de locaux existants ♦Construction ou modification de clôture ♦Piscines non couvertes ♦Toutes construction présentant une modification de l'aspect du bâti 	<ul style="list-style-type: none"> ♦Construction ou agrandissement de plus de 20 m² d'une maison individuelle ou de ses annexes ♦Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit la façade ♦Création de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux ♦Construction impliquant une démolition



VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB D'OR

Du 12 au 16 octobre 2023, 51 personnes ont pris la route de l'Espagne ce 12 octobre pour une escapade de 5 jours à Calafell sur la Costa Dorada. Le soleil nous a accompagné pratiquement pendant tout le séjour, et nous a permis de visiter des sites superbes, des villes au passé historique, une chocolaterie pour le plaisir de tous les gourmands. Nous sommes tous revenus enchantés de ce voyage et pensons déjà à repartir ! Le Club ne donne aucune participation pour ce voyage.

Le jeudi 19 octobre 2023 nous nous sommes retrouvés 48 adhérents pour un repas grenouilles. Ce repas a été très apprécié par tout le monde, par sa qualité, la générosité des parts, l'amabilité des personnes qui nous servaient. Nous avons emmené nos jeux comme d'habitude et avons terminé cet après-midi par nos activités habituelles : les jeux !

Le jeudi 30 novembre 2023, un grand nombre de nos adhérents ont fêté leurs anniversaires. L'âge des personnes concernées s'étalait de 98 ans (le doyen du Club) à 70 ans. Le nombre des septuagénaires a battu un record ; 5 adhérentes, ce qui démontre la jeunesse du Club d'Or. Une bonne ambiance conviviale a régné tout au long de cette agréable journée. 64 adhérents sont venus fêter ces anniversaires.



Le 12 décembre, sortie au BONGO et cette année les cadeaux étaient différents une dinde pour les femmes et une bouteille de vin pour les hommes 35 participants ont apprécié cette journée. Nous précisons bien qu'il n'y a aucune participation du club pour cette sortie.
 Notre après-midi récréative du 14 décembre a été l'occasion de fêter Noël, en dégustant la bûche et les friandises, les bulles nous ont été offertes par deux septuagénaires et une future septuagénnaire qui fêtait son anniversaire.

Le 28 décembre, nous avons clôturé l'année 2023 par un après-midi récréatif.

Ce jeudi 11 janvier à la salle Lancellier les adhérents du Club d'Or de Pisieu ont tous répondu présent à la convocation à l'assemblée générale. Après l'approbation des comptes rendus moral et financier et la reconduction du conseil d'administration au complet, le Club a offert la galette et le café à toutes les personnes présentes. De nouveaux adhérents pisilliards rejoignent le Club qui compte parmi eux des membres de 61 à 99 ans.